

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ :

- Les nouvelles dispositions prises par le gouvernement n'impactent pas le niveau de PRA à PE y compris dans les départements concernés par le nouveau confinement.
- Rappel PRA2 aménagé :
 - Agences ouvertes respect des règles sanitaires, formation DE maintenues.
 - Agents et managers planifiés par roulement
- Mayotte est dans une logique de déconfinement depuis le 15 mars. Le DR a convoqué un CSE lundi dernier. Reprise à partir du 22 mars en PRA1 dans les agences.
- Les attestations sont produites en fonction des besoins. Le couvre-feu est désormais à 19H, il y a donc moins de problème pour les retours à domicile.
- Réunions collectives maintenues dans respect des règles

TÉLÉTRAVAIL ET POINT RH :

- Le télétravail est prioritaire lorsque l'activité le permet : maximum de télétravail en support - plus difficile en agence avec l'accueil du public.
- Des consignes vont être redonnées pour qu'il y ait un maximum de télétravailleurs dans les agences.
- La DG demandera à ce que les agents en support réalisent bien 4 jours sur 5 en télétravail. Il y avait eu un assouplissement mais le retour à 4 ou 5 jours va être demandé, même si cela va être difficile pour certains collègues.
- Présence des agents sur site du 1 au 5 mars :
 - 20 000 en agence et 17 000 en télétravail (autres personnels en maladie, formation ou congés)
 - 80 en ABAP. 63 cas contact et 60 covid. (moyenne basse similaire à semaine précédente et inférieure à janvier / février.)

FORMATIONS DES AGENTS :

- La DG a suspendu bon nombre de formations. Sont maintenues uniquement les indispensables : nouveaux entrants, prise de fonction des managers de proximité, formation AIJ, formation réforme AC, formation SST, nouveau suivi et a été ajouté suite au drame de Valence 'prévention gestion des situations difficiles'.
- Les formations en présentiel sont limitées au maximum avec utilisation de salles déconcentrées.

POINT ACTIVITÉ (par rapport à la même période de 2020) :

- Visites : - 23 %
- Contacts téléphone : + 35 %
- Entretiens : moins 5 % (500 000)
- DAL baisse de 17 % en février - Stock en baisse de 30 %
- Notifications : délai de traitement en baisse (6,1 jours) et 91 % réalisées dans les délais
- Inscription : en février, 93 000 ESI dont 52% en physique / Délai maîtrisé : moins de 21 jours.
- Contacts mails : + 29 %
- Ateliers : moins 30 % (6 000 en février)
- Offres : moins 19 % (209 000)

Pour le SNU : l'absence de changement dans les consignes nous interpelle. Il y a un appel du gouvernement à aller plus loin, faire plus notamment dans les départements confinés. Le message de la DG est « on ne change rien », difficilement compréhensible pour les agents concernés. Nous demandons à avoir la liste des activités essentielles et non essentielles. La DG considère que 30 à 40 % de télétravailleurs, est le maximum faisable à PE. Pour le SNU, le strict nécessaire, c'est uniquement l'accueil ! Or ce n'est pas ce qui se passe, le reste continue comme à l'habitude

VACCINATION :

- Pour les personnes à risque : cette vaccination peut se faire si le médecin du travail est volontaire. Communication prévue à l'ensemble du personnel même si elle ne concerne donc que certains publics. Il y aura autorisation d'absence et cela sera considéré comme temps de travail. Ce sera un code de visite médicale médecine du travail, pas de code spécifique « vaccination » pour garantir la confidentialité sur l'état de santé des agents.
- Pour les agents publics : même procédure, avec le médecin de prévention.
- Pour la DG : souci de la confidentialité. Le code HQ médecine du travail permet de couvrir le déplacement à la médecine du travail, que ce soit pour se faire vacciner ou pour toute visite. Pour les autres situations, les vaccinations en dehors de la médecine du travail, l'agent devra utiliser ses jours (RTT, CP, horaires variables...) ou y aller sur les plages variables. La CCN prévoit des absences médicales spécifiques (femmes enceintes, bilan de santé...) mais pas de disposition pour médecin de ville ou pharmacie. Si création d'un code spécifique vaccination, la confidentialité tombe de fait.